



Démission président SAS - conséquences

Par **Julisebludo**, le **28/10/2016** à **14:24**

Bonjour,

Actuellement associé minoritaire d'une SAS, j'en suis aussi le président. Nous sommes deux associés et l'entreprise est actuellement composée de 5 salariés. Je suis aussi salarié, en CDI dans cette SAS.

Je souhaite démissionner de mon poste de président. Que se passe-t-il si mon associé, à date de ma démission, n'a pas trouvé une personne pour me remplacer ? Est-il possible que l'entreprise soit sans présidence ? Quelles sont les autres possibilités ?

Par avance je vous remercie de l'attention que vous aurez porté à mes questions,

Bien cordialement